

OFFRE DE DOMICILIATION



Le contrôle de vos paiements pose problème.



Les horaires des banques ne vous conviennent pas.



Vous en avez assez de supporter des frais administratifs lors de paiement par bulletin de virement.



Alors évitez tous ces inconvénients et **réduisez les frais** de paiement en profitant de la possibilité de **domiciliation** que vous offre Generali Belgium.

**SIMPLIFIEZ - VOUS LA VIE
ET PAYEZ MOINS !**

Vos avantages :

- ◆ **La simplicité** Plus de tracas pour réaliser vos paiements à temps avec un **contrôle** régulier et surtout la **sécurité** d'être toujours couvert.
- ◆ **La gratuité** Vous gagnez deux fois, la domiciliation est une opération bancaire **gratuite** et en plus vous **économisez** les frais de quittance.
- ◆ **La liberté** Vous avez toujours la possibilité de **renoncer à tout moment** à la domiciliation de vos paiements.

Profitez de ce mode de paiement idéal en nous renvoyant dès maintenant le formulaire ci-dessous dûment complété.

Nos services feront le nécessaire pour rendre votre domiciliation *effective pour la prochaine échéance*. Les autres primes émises avant l'activation de la domiciliation mais ne comportant pas la mention : "Votre organisme financier se charge du paiement" devront encore être payées comme par le passé. Il en est de même pour les primes au comptant à payer lors d'une modification de votre contrat.



AVIS DE DOMICILIATION		Référence ou n° du contrat <input type="text"/>
Le(la) soussigné(e)		
prie GENERALI BELGIUM s.a., avenue Louise, 149 - bte 1 à 1050 Bruxelles, d'encaisser à partir de ce jour et jusqu'à révocation expresse, toutes factures par le débit du compte :		
<input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/> au nom de		
Fait à, le		
RESERVE A L'ORGANISME FINANCIER	La domiciliation mentionnée ci-dessus a été acceptée sous le numéro : <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/> Numéro d'identification du créancier : 00000017420	Signature du titulaire du compte